TROISIÈME PARTIE

Analyse lexicométrique du corpus

PLAN DE LA PARTIE 3

Introduction partielle.

1-La préparation des données.

1-1-Constitution et création de la base lexicométrique.

1-1-1-La question des genres en lexicométrie.

1-1-2-Les genres dans notre recherche.

1-2-Notre base lexicométrique « ABBAS ».

1-3-Les versions de notre base lexicométrique « ABBAS ».

1-3-1-La version ABBAS 1.

1-3-2-La version ABBAS 2.

1-3-3-La version ABBAS 3.

1-3-4-La version ABBAS 4.

1-3-5-La version ABBAS 5.

1-3-6-La version ABBAS 6.

1-3-7-La version ABBAS 7.

I-4-La production discursive abbassienne à travers le temps.

2-Les traitements lexicométriques.

2-1-Etude de la structure du vocabulaire abbassien.

2-1-1-Etendue relative du corpus ABBAS.

2-1-1-1-Etendue relative du corpus ABBAS1.

2-1-1-2-Etendue relative du corpus ABBAS2.

2-1-2-La gamme des fréquences.

2-1-2-1-La gamme des fréquences dans le corpus ABBAS1.

2-1-2-2-La gamme de fréquences dans le corpus ABBAS2.

2-1-2-3-La distribution des hapax dans le corpus ABBAS1.

2-1-2-4-La distribution des hapax dans le corpus ABBAS2.

2-1-2-5-La distribution des hapax dans les autres versions.

2-1-3-Etude de la richesse du vocabulaire abbassien.

2-1-3-1-La richesse du vocabulaire dans le corpus ABBAS1.

2-1-3-2-La richesse du vocabulaire dans le corpus ABBAS2.

2-1-3-3-La richesse du vocabulaire dans les autres versions.

2-1-4-Etude de l’accroissement lexical.

2-1-4-1-Accroissement du vocabulaire du corpus ABBAS1.

2-1-4-2-Accroissement du vocabulaire dans les autres versions.

2-1-4-3-L’accroissement sur des tranches égales dans ABBAS1.

2-2-Etude du contenu lexical de l’œuvre abbassienne.

2-2-1-Etude de la distance lexicale intertextuelle.

2-2-1-1-Etude de la distance lexicale dans le corpus ABBAS1.

2-2-1-1-1-La distance établie sur V (méthode Jaccard).

2-2-1-1-1-1-La distance lexicale, formes graphiques.

2-2-1-1-1-2-La distance lexicale, lemmes.

2-2-1-1-2-La distance établie sur N (méthode Labbé).

2-2-1-1-2-1-La distance lexicale, formes graphiques.

2-2-1-1-2-2-La distance lexicale, lemmes.

2-2-1-2-Etude de la distance lexicale dans le corpus ABBAS2.

2-2-1-2-1-La distance établie sur V (méthode Jaccard).

2-2-1-2-1-1-La distance lexicale, formes graphiques.

2-2-1-2-1-2-La distance lexicale, lemmes.

2-2-1-2-2-La distance établie sur N (méthode Labbé).

2-2-1-2-2-1-La distance lexicale, formes graphiques.

2-2-1-2-2-2-La distance lexicale, lemmes.

2-2-2-Etude des spécificités lexicales dans l’œuvre abbassienne.

2-2-2-1-Les spécificités de la période assimilationniste.

2-2-2-1-1-Les spécificités positives.

2-2-2-1-2-Les spécificités négatives.

2-2-2-1-3-Synthèse.

2-2-2-2-Les spécificités de la période fédéraliste.

2-2-2-2-1-Les spécificités positives.

2-2-2-2-2-Les spécificités négatives.

2-2-2-2-3-Synthèse.

2-2-2-3-Les spécificités de la période indépendantiste.

2-2-2-3-1-Les spécificités positives.

2-2-2-3-2-Les spécificités négatives.

2-2-2-3-3-Synthèse.

2-2-2-4-Les spécificités du livre *La Nuit coloniale*.

2-2-2-4-1-Les spécificités positives.

2-2-2-4-2-Les spécificités négatives.

2-2-2-4-3-Synthèse.

2-2-2-5-Les spécificités du sous-corpus « Démocratie ».

2-2-2-5-1-Les spécificités positives.

2-2-2-5-2-Les spécificités négatives.

2-2-2-5-3-Synthèse.

2-2-2-6-Les spécificités du livre *Autopsie d’une guerre*.

2-2-2-6-1-Les spécificités positives.

2-2-2-6-2-Les spécificités négatives.

2-2-2-6-3-Synthèse.

2-2-2-7-Les spécificités du livre *L’Indépendance confisquée*.

2-2-2-7-1-Les spécificités positives.

2-2-2-7-2-Les spécificités négatives.

2-2-2-7-3-Synthèse.

2-2-2-8-Les spécificités du livre *Demain se lèvera le jour*.

2-2-2-8-1-Les spécificités positives.

2-2-2-8-2-Les spécificités négatives.

2-2-2-8-3-Synthèse.

2-2-3-Etude du nationalisme abbassien par la méthode des co-occurrences.

2-2-3-1-Les co-occurrences de l’assimilation.

2-2-3-1-1-Les co-occurrences de « Nation ».

2-2-3-1-2-Les co-occurrences de « Algérie ».

2-2-3-1-3-Les co-occurrences de « Algérien ».

2-2-3-2-Les co-occurrences du fédéralisme.

2-2-3-2-1-Les co-occurrences de « Nation ».

2-2-3-2-2-Les co-occurrences de « Algérie ».

2-2-3-2-3-Les co-occurrences de « Algérien ».

2-2-3-3-Les co-occurrences de l’indépendantisme.

2-2-3-3-1-Les co-occurrences de « Nation ».

2-2-3-3-2-Les co-occurrences de « Algérie ».

2-2-3-3-3-Les co-occurrences de « Algérien ».

2-2-3-4-Synthèse de l’étude des co-occurrences.

**Introduction partielle :**

Maintenant que nous avons défini et circonscrit nos données, effectué l’ancrage historique, à travers la présentation de la vie de notre auteur et du contexte dans lequel ses textes ont été produits, et l’ancrage théorique, par la présentation de la discipline dans le cadre de laquelle s’inscrit notre travail de recherche, il s’agit d’effectuer les traitements lexicométriques. C’est ce que nous nous proposons de faire dans la présente partie.

L’objectif principal de cette partie est d’avoir une vue d’ensemble sur le vocabulaire de l’œuvre abbassienne, sa structure et son évolution à travers le temps.

Pour ce faire, il faut dans un premier temps préparer les données à travers la création d’une base lexicométrique. Laquelle doit contenir tous les textes du corpus préparés préalablement, c’est-à-dire numérisés et enregistrés en format texte.

**1-La préparation des données :**

**1-1-Constitution et création de la base lexicométrique:**

Tout traitement automatique de données textuelles s’effectue sur une base de données créée à cet effet dans un logiciel de lexicométrie. Les traitements lexicométriques requièrent une préparation particulière du corpus d’analyse. Cette préparation doit tenir compte des objectifs ciblés par l’analyste et des variables retenues par celui-ci dans son travail. Dans notre cas, il est tenu compte de deux critères principaux : le critère chronologique (Pour examiner l’évolution du vocabulaire de l’œuvre, objectif principal de notre travail) et le critère générique.

Nous devons reconnaitre que le seul critère que nous envisagions de retenir au départ était le critère chronologique ; étant l’objectif de notre recherche : rendre compte de l’évolution du vocabulaire à travers le temps relativement au contexte sociopolitique. Quant au deuxième critère, le critère générique, il s’est imposé de lui-même et nous a contraint à en tenir compte.

En effet, les spécialistes en analyse du discours, de manière générale, et en lexicométrie, de manière particulière, admettent de façon unanime que les genres sont prépondérants dans nos productions langagières et qu’ils conditionnent notre écriture.

La question des genres en lexicométrie nous parait primordiale. C’est pourquoi nous jugeons nécessaire de l’aborder avec un peu plus de détails :

**1-1-1-La question des genres en lexicométrie :**

Selon le *Dictionnaire d’Analyse du Discours* de Patrick Charaudeau et Dominique Maingeneau, la notion de genre remonte à l’Antiquité. On la retrouve dans la tradition littéraire qui classe ainsi les productions écrites selon certaines caractéristiques, dans l’usage courant où elle est un moyen pour l’individu de se repérer dans l’ensemble des productions textuelles, puis, de façon fort débattue dans les analyses de discours et les analyses textuelles*[[1]](#footnote-2)*.

Mais, la définition des genres diffère selon la discipline :

En littérature, par exemple, les genres permettent de repérer et de classer les différents textes littéraires, qu’ils appartiennent à la prose ou à la poésie.[[2]](#footnote-3)

En analyse du discours, cette notion est appliquée également à des textes non-littéraires. Il existe plusieurs définitions et plusieurs dénominations différentes : ainsi, certains parlent de « genres de discours », d’autres de « genres de textes », d’autres encore de « types de textes », etc.[[3]](#footnote-4)

Etant la diversité des points de vue qui montre la complexité de la question des genres,[[4]](#footnote-5) il n’est pas question, dans le cadre de cet exposé, de nous attarder sur la définition de cette notion que nous avons voulu aborder de manière succincte afin d’insister sur son importance dans notre travail de recherche.

Il faut savoir, en outre, que l’homogénéité générique des textes soumis à l’analyse est une nécessité primordiale en lexicostatistique. La raison en est que des oppositions lexicales et syntaxiques très fortes, dues aux différences génériques, peuvent exister entre les textes. C’est ce qu’affirme Kastberg Sjӧblom :

«  *Les études lexicométriques et l’analyse du corpus en situation montrent en effet que le lexique, la morphosyntaxe, la structure et la longueur des phrases, entre autres, varient avec les genres.*»[[5]](#footnote-6)

Etienne Brunet, pour sa part, soutient que :

«*…le relief des genres littéraires vient sans cesse contrarier la pente chronologique qui conduit les textes de l’amont à l’aval. Dans les nombreuses analyses factorielles que nous avons réalisées, relativement aux catégories grammaticales, à l’emploi des mots outils, au rythme de la phrase, à la structure lexicale, nous avons toujours rencontré les massifs des genres, avant de découvrir, serpentant parmi les monts, le cours du temps. […] C’est que le genre préexiste à l’œuvre et à l’écrivain, avec ses codes et ses lois qui s’opposent aux règles des autres genres. Et l’opposition entre les genres l’emporte généralement sur toutes les autres, écrasant la perspective chronologique et même effaçant les différences des tempéraments, au point que deux textes varient davantage s’ils sont écrits par le même écrivain dans deux genres différents que s’ils partagent le même genre sans partager le même auteur.* »[[6]](#footnote-7)

**1-1-2-Les genres dans notre recherche :**

De ce fait, éliminer le facteur générique en ne retenant que le critère chronologique risque de perturber les analyses et de nuire aux traitements, voire de fausser les résultats de notre analyse.

Or, eu égard à ce postulat, la prégnance des genres sur les discours, une difficulté de taille apparait dans la réalisation de notre recherche. Elle tient au fait que la production langagière de Ferhat Abbas est très hétéroclite. Nous l’avons souligné dans la première partie, l’œuvre Abbassienne est constituée de livres, d’articles de journaux et de plusieurs autres types de textes (télégrammes, lettres diplomatiques, manifestes, rapport, etc.)

En effet, bien qu’exprimant tous des idées, des positions et des revendications sociopolitiques, ces textes appartiennent à des genres différents et doivent, de ce fait, présenter des dissemblances discursives, lexicales, syntaxiques, rhétoriques, etc. Or, l’objectif de notre analyse – qui se veut diachronique - est d’examiner les ressemblances ou les dissemblances linguistiques entre les discours appartenant à chaque époque afin de mesurer l’évolution discursive de l’auteur en fonction de l’évolution de ses positions, ses idées et ses revendications politiques et des conjonctures sociopolitiques dans lesquelles ses discours ont été produits.

On peut distinguer dans l’œuvre du leader politique algérien, bien qu’elle soit toute entière l’expression d’un certain positionnement politico-idéologique, des textes à vocation littéraire (ses mémoires en constituent l’exemple le plus édifiant), des textes journalistiques (les éditoriaux et les autres écrits de journaux comme les interviews), des discours politiques, etc. Tous ces textes, répétons-le, expriment, certes, des positions politiques. N’empêche qu’ils relèvent d’ensembles génériques différents et présentent, de ce fait, des clivages discursifs inéluctables.

On peut donc dire qu’Abbas a produit, au long de sa carrière politique, des *textes politiques* appartenant à plusieurs genres discursifs. En effet, la production des années 1920, 1930, 1940 et 1950 est dominée par la production journalistique où les éditoriaux prédominent sur les autres écrits même si les discours politiques qu’il prononçait devant les assemblées dans lesquelles il siégeait sont nombreux aussi.

Au lendemain de son ralliement à la révolution, notre auteur a presque cessé de manière définitive d’écrire des articles de journaux. Sa carrière de journaliste se termine lorsqu’il abandonne le combat légal pour rejoindre le combat militaire et politique indépendantiste puisque son journal *La République Algérienne* cesse de paraitre en décembre 1955.

Les années 1960 sont marquées par la publication d’un livre, *La Nuit Coloniale*, le premier tome des Mémoires d’Abbas, donc un texte littéraire. Après sa retraite politique en 1963, Abbas a cessé d’écrire. Le long silence qui accompagne la marginalisation et la résidence surveillée imposées à l’homme politique algérien se prolonge jusqu’aux dernières années de la décennie 1970. Ces années (fin 1970 et début 1980) le voient écrire trois livres : le premier, *Autopsie d’une guerre*, est le deuxième tome de ses Mémoires, donc un texte littéraire ; le second, *L’Indépendance Confisquée*, est un croisement de récit, donc de souvenirs et de réquisitoire et le troisième, *Demain se lèvera le jour*, dans le même sillage que *L’Indépendance Confisquée*, est un texte politique par excellence et un projet sociopolitique pour l’Algérie.

Cette hétérogénéité générique que l’on peut relever dans l’univers discursif abbassien peut être perçue, certes, comme une richesse montrant la polyvalence de l’auteur, mais aussi comme une contrainte rendant difficile l’analyse lexicostatistique.

Par conséquent, le paramètre chronologique perd sa pertinence puisque l’auteur n’a pas continué à écrire pendant toute sa vie politique que des articles de journaux ou des Mémoires ou des discours. Néanmoins, nous pensons que les disparités qui existent entre les différents textes de notre corpus peuvent être tempérées par leur caractère politique. Ces textes expriment tous et sans exception des revendications et des enjeux politiques. En fait, même les Mémoires qui peuvent être considérés comme étant un récit sont à notre sens des textes politiques puisque le vocabulaire utilisé est un vocabulaire sociopolitique. N’oublions pas de rappeler que la carrière de l’auteur, qui était un homme politique, a été presque exclusivement sociopolitique. Il est donc admissible que les mémoires soient le récit d’un passé politique et que le vocabulaire utilisé soit un vocabulaire politique.

Par ailleurs, afin de préparer un corpus à l’analyse en fonction des critères retenus, il faut effectuer une distribution de ce corpus en plusieurs sous-parties et créer plusieurs versions qui donnent lieu chacune à des sous-versions comme on va l’expliquer ultérieurement.

Comme développé ci-dessus, pour notre recherche, deux variables ou contrastes peuvent apparaitre entre les textes du corpus : la variable générique et la variable chronologique, laquelle est déterminée par la variable contextuelle. Par conséquent, la préparation de notre base a été faite selon ces deux critères.

**1-2-Notre base lexicométrique « ABBAS » :**

Si la définition générale du corpus est assez connue pour être reprise ici dans le détail, nous pensons que la définition qu’attribue la lexicométrie au *recueil large, et quelquefois exhaustif, de documents ou de données[[7]](#footnote-8)*, mérite ici, puisqu’il s’agit d’une recherche lexicostatistique, un détour particulier.

En lexicométrie, le corpus est un *ensemble de textes réunis à des fins de comparaison ; servant de base à une étude quantitative*.[[8]](#footnote-9)

Un corpus lexicométrique est un macro-corpus, c’est-à-dire une base de données assez grande constituée d’un nombre considérable de textes[[9]](#footnote-10). C’est donc un recueil d’un certain nombre de textes. Pour être analysable et satisfaire aux impératifs de l’analyse lexicostatistique, ce recueil doit répondre à certains critères[[10]](#footnote-11) : il doit être volumineux, donc constitué d’un grand nombre d’occurrences ; fermé, délimité et circonscrit (constitué d’un nombre précis de textes), homogène, c’est-à-dire constitué de textes comparables, on insiste surtout sur l’homogénéité générique ; numérisé, enregistré sous format texte, un autre impératif de l’analyse lexicostatistique ; contrastif, c’est-à-dire découpé en plusieurs parties comparables de manière à ce que chaque partie soit représentative du discours que l’on veut examiner.

Notre corpus, que nous appellerons désormais « ABBAS », satisfait à tous les impératifs qu’on vient d’énumérer. Il s’étend sur presque 63 ans, de 1922 à 1985, et rassemble la totalité des textes produits par notre auteur et qui ont survécu aux aléas du temps. L’ensemble de ces textes, 552, constitue un corpus lexicométrique de 789456 occurrences.

Le tableau récapitulatif suivant illustre la composition globale de notre corpus en mettant en exergue les quatre grandes parties de la base et la composition de chaque sous-partie. Il distingue les textes selon leur appartenance générique. Son intérêt est indicatif. Pour plus de détails, nous renvoyons le lecteur au tableau des textes du corpus fourni en annexes.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Parties** | **Nombre de textes** | **Nombre de pages[[11]](#footnote-12)** |
| **Œuvre journalistique** | 416 | 1221 |
| **Œuvre littéraire** | 02 | 539 |
| **Autres livres** | 02 | 280 |
| **Textes politiques[[12]](#footnote-13)** | 132 | 543 |
| **Total** | **552** | **2583** |

**Tableau 01 : composition générale de la base ABBAS.**

**1-3-Les versions de notre base lexicométrique « ABBAS » :**

Afin de contourner la contrainte générique, nous avons créé différentes versions qui tiennent compte de ce critère. C’est ce qui nous a amené à séparer les textes appartenant à des ensembles discursifs différents en pour les traiter comme étant des entités indépendantes les unes par rapport aux autres. N’empêche que certaines variantes du corpus ne tiennent pas compte des typologies textuelles et prennent en compte seulement le critère chronologique en intégrant la totalité des textes.

Nous avons créé sept versions du corpus en réalisant plusieurs césures discursives. Chacune de ces versions donne lieu à deux sous-versions : une version qui s’appuie sur les formes graphiques et une autre qui s’appuie sur un corpus lemmatisé. Nous obtenons donc sept (07) versions et quatorze (14) sous-versions. En d’autres termes, afin de pouvoir comparer les résultats de l’analyse du corpus brut et celle du corpus lemmatisé, nous disposons, grâce à l’ergonomie performante du logiciel Hyperbase dans sa toute dernière version 9.1, de deux versions du corpus : une version originale (non-lemmatisée, s’appuyant sur les formes graphiques) et une version lemmatisée avec le programme Treetagger, intégré à la version 9.1 (mars 2013).

Les variantes de notre corpus sont les suivantes[[13]](#footnote-14) :

**1**-La première version, ABBAS 1, rassemble tous les textes du corpus classés par ordre chronologique de parution ou de production. Cette version fait abstraction des codes génériques des textes.

**2**-La deuxième version, ABBAS 2, s’appuie sur la distribution générique des textes. Elle inclut tous les textes du corpus. Elle fait abstraction de la distribution chronologique des textes du corpus.

**3**-La troisième version, ABBAS 3, inclut uniquement les textes journalistiques. Le critère retenu ici est le critère chronologique. Le critère générique est néanmoins respecté puisque les textes relèvent d’un seul ensemble générique. L’objectif principal de cette partition est de contourner l’écueil générique en ne retenant que les textes journalistiques.

**4**-Une quatrième variante, la variante ABBAS 4, a été créée en vue d’examiner comme étant une entité indépendante les textes à vocation littéraire, c’est-à-dire les Mémoires de l’auteur, le tome 1 et le tome 2. Il n’est pas nécessaire de créer une base pour cette variante[[14]](#footnote-15) car ses textes sont intégrés dans la base de la première version. On peut effectuer les analyses lexicométriques nécessaires sans pour autant consacrer une base à ces textes que l’on peut isoler à l’intérieur de la base chronologique. Le contraste retenu dans la 4e variante est le critère chronologique. Le paramètre générique est respecté puisque les deux textes sont considérés comme dépendant du même genre discursif.

**5**-La cinquième version, ABBAS 5, regroupe les deux autres livres de l’auteur. Il ne s’agit pas de textes littéraires. C’est ce qui justifie le fait qu’on les considère comme étant un ensemble textuel indépendant. Tout comme la version précédente, le critère retenu dans cette version est le critère chronologique. Le critère générique est respecté.

**6**-La sixième version, ABBAS 6, rassemble les textes que nous appelons « Textes politiques ». À défaut d’une autre appellation, cette appellation a été choisie pour distinguer génériquement ces textes des autres types comme les écrits de journaux et les livres. Les mêmes remarques données pour les deux précédentes versions valent pour cette version.

**N.B. :** Les trois dernières versions ont été créées afin d’isoler les textes les uns des autres en fonction de leurs appartenances génériques, en vue d’écarter les contraintes d’ordre générique. Ainsi, l’on peut constater que le critère chronologique peut préserver sa pertinence.

**7**-La dernière version, ABBAS 7, rassemble deux sous-parties : la première inclut les textes écrits par Abbas en tant qu’homme et acteur politique, tandis que la deuxième rassemble les textes produits par celui-ci en tant qu’observateur de la scène politique. Son objectif est de dégager les convergences ou les divergences discursives que peuvent engendrer les différences de position de l’auteur dans le champ politique : selon qu’il participe activement à la vie politique ou qu’il soit un simple observateur de celle-ci.

Des informations détaillées seront donnée sur ces versions ultérieurement.

Le tableau suivant récapitule ces versions:

|  |  |
| --- | --- |
| **Versions** | **Noms des versions** |
| **ABBAS 1** | Corpus chronologique. |
| **ABBAS 2** | Corpus générique. |
| **ABBAS 3** | Corpus journalistique. |
| **ABBAS 4** | Corpus littéraire. |
| **ABBAS 5** | Corpus « Autres livres ». |
| **ABBAS 6** | Corpus « Textes politiques ». |
| **ABBAS 7** | Corpus « Gouvernance ». |

**Tableau 02 : les versions du corpus ABBAS.**

Les versions A, B et G englobent chacune tous les textes du corpus global « ABBAS » tandis que les versions C, D, E et F ne contiennent qu’une partie de ce corpus. Nous disposons donc de sept (07) versions du corpus. Nous ne créerons néanmoins que deux (02) bases, comme expliqué plus haut.

Chaque version constitue un corpus et comporte des sous-parties. Les lignes suivantes en donnent les détails :

**1-3-1–La version ABBAS 1 – [Corpus chronologique] :**

Cette version se base sur une segmentation du corpus global en périodes. Ces périodes sont déterminés par l’idéologie et les prises de position de Ferhat Abbas. L’intérêt de la présente partition réside dans le fait qu’elle peut permettre d’apprécier l’évolution des structures discursives à travers le temps. Néanmoins, admettons que cette partition est risquée puisqu’elle ne prend pas en compte l’hétérogénéité générique. La deuxième version – la partition en genres discursifs - permettra de minimiser le danger que constitue la prise en compte des textes selon leur ordre chronologique de production sans tenir compte de leurs genres respectifs.

La version « ABBAS 1 » se décline en deux sous-versions (lemmatisée et non-lemmatisée) et comporte quatre (04) sous-parties que voici:

**1-**Assimilation : textes produits entre 1922 et 1942.

**2**-Fédéralisme : textes produits entre 1943 et 1956.

**3**-Indépendantisme : textes produits entre 1956 et 1962.

**4**-Opposition et lutte pour les libertés démocratiques : textes de 1963 à 1985.[[15]](#footnote-16)

La composition de cette version peut être illustrée par le tableau suivant :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Sous-parties** | **Périodes** | **Composition** |
| **Assimilation** | 1922-1942 | Articles, éditoriaux, déclarations, discours,… |
| **Fédéralisme** | 1943-1955 | Editoriaux, discours, manifestes, rapports,… |
| **Indépendantisme** | 1956-1962 | Rapports, déclarations, livres, appels,… |
| **Opposition démocratique** | 1963-1985 | Livres, déclarations, interviews,… |

**Tableau 03 : Les sous-parties du corpus ABBAS 1.**

Bien que la présente version se décline en quatre sous-parties, il est possible, pour minimiserl’inégalité de taille des sous-parties, de diviser les deux premières sous-parties, étant leurs tailles considérables, en plusieurs sous-ensembles. Donc, les sous-parties indiquées dans le tableau ci-dessus ne sont pas définitives. La même remarque est valable pour toutes les versions : chaque fois que l’on constate qu’une sous-partie est trop grande que les autres sous-parties du même corpus.

L’objectif de cette distribution est double : contourner les écarts de longueur des textes et rendre compte des ressemblances ou dissemblances dues au contexte sociopolitique. En effet, la distribution en années permet une certaine précision dans les traitements et les résultats dans la mesure où l’on peut examiner le vocabulaire de chaque sous-période relativement au contexte sociopolitique, lequel est fluctuant.

**1-3-2-La version ABBAS 2 – [Corpus générique] :**

Cette version se base sur un découpage générique du corpus. Son intérêt consiste en l’examen de la prégnance des genres sur les productions langagières de Ferhat Abbas. Elle se décline en deux (02) sous-versions : une version lemmatisée et une version sans lemmatisation. Chacune des deux sous-versions comprend quatre (04) sous-corpus que voici:

**1-**Œuvre journalistique : éditoriaux et articles (1922-1956)

**2-**Œuvre littéraire : les Mémoires.

**3-**Autres livres.

**4-**Textes politiques : rapports, correspondances (lettres diplomatiques, télégrammes,…)

Une autre contrainte consiste dans la difficulté de déterminer le genre auquel appartiennent certains textes. En effet, *L’Indépendance confisquée*, bien qu’il constitue un texte politique par excellence, un réquisitoire virulent qui met en évidence la position idéologique d’opposition de son auteur à l’égard d’un certain système politique, contient des passages où celui-ci raconte des faits historiques, ces passages répondent donc aux critères de classification d’un récit, d’un texte littéraire. Nous considérons ce texte comme étant un texte d’opinion car la dominante générique est celle du texte politique, lequel prime sur le récit dans ce livre.

Pour ce qui est des interviews, bien qu’il s’agisse de textes journalistiques, nous les rangeons parmi les textes politiques. En fait, on n’écrit pas de la même manière dans un éditorial que dans une interview (dans le cas de celle-ci, le journaliste se charge de reformuler les propos de l’interviewé). D’où la contrainte capitale que nous rencontrons au cours de ce travail. Mais la part qu’occupent les interviews dans notre base est si petite qu’elles ne risquent pas de fausser les résultats de l’analyse.

La composition de cette version peut être illustrée par le tableau suivant[[16]](#footnote-17) :

|  |  |
| --- | --- |
| **Sous-parties** | **Composition** |
| **Œuvre journalistique** | Articles et éditoriaux (1922-1956) |
| **Œuvre littéraire** | *La Nuit Coloniale* (1962), *Autopsie d’une Guerre* (1980). |
| **Autres livres** | *L’Indépendance Confisquée* (1984), *Demain se lèvera le jour* (2010). |
| **Textes politiques** | Rapports, correspondances, interviews, appels, manifestes, etc. |

**Tableau 04 : Les sous-parties du corpus ABBAS 2.**

Notons que le lien entre les deux précédentes partitions est très important en ce sens que l’on peut vérifier la pertinence de la première partition relativement à la deuxième et vice versa. En effet, si la répartition en genres s’avère pertinente et fait apparaitre des distances entre les textes, cela ne fera que minimiser le risque que présente la première répartition et inversement.

**1-3-3–La version ABBAS 3 – [Écrits journalistiques] :**

Cette version ne retient que les écrits de journaux. Elle se base, en revanche, sur une distribution chronologique. Elle vise à dégager les caractéristiques lexicales de chaque période selon la position politique de l’auteur et les circonstances de la production de ses textes. Elle se décline en trois (03) sous-corpus. Chaque sus-corpus se décline en deux versions : une version lemmatisée et une version se basant sur les formes graphiques :

**1-**Articles des années 1920 : *Ettakaddoum*, *Le Trait d’Union* (1922-1930).

**2**-Articles des années 1930 : *Ettelmidh*, *L’Entente* (1932-1940).

**3**-Articles des années 1940 et 1950 : *Egalité* et *La République Algérienne* (1940-1956).

Nous écartons les textes parus dansle journal *El-Moudjahid.* Ce sont des déclarations et des correspondances. Les prendre en considération serait une transgression au principe présidant à la question des genres.

La composition de cette version peut être illustrée par le tableau ci-contre[[17]](#footnote-18) :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Sous-parties** | **Périodes** | **Composition (noms des journaux)** |
| **Années 1920** | 1922-1930 | *Ettakaddoum*, *Le Trait d’Union.* |
| **Années 1930** | 1932-1940 | *Ettelmidh*, *L’Entente.* |
| **Années 1940** | 1942-1949 | *Egalité, La République Algérienne.* |
| **Années 1950** | 1950-1955 | *La République Algérienne.* |

**Tableau 05 : Les sous-parties du corpus ABBAS 3.**

**1-3-4-La version ABBAS 4 - [Œuvre littéraire] :**

Celle-ci comprend seulement les textes littéraires d’Abbas. Elle est composée de deux (02) textes, donc de deux (02) sous-corpus. Chaque texte se décline en deux versions : une version lemmatisée et une version se basant sur les formes graphiques.

L’objectif de cette variante est d’examiner, en écartant les contraintes génériques, les convergences ou divergences lexicales dues au contexte. Les deux textes de la partition ont été écrits dans des circonstances sociopolitiques diamétralement différentes. Le premier a été écrit pendant la guerre de libération alors que l’auteur occupait une place importante dans la révolution algérienne tandis que le deuxième volume a été écrit plus de vingt ans après, dans des circonstances de production complètement différentes. Les deux textes sont les deux volumes des mémoires de l’auteur. Le premier a été écrit en pleine guerre, avec tout ce que cela peut impliquer de positionnement et d’implication de l’auteur dans le texte. Le deuxième a été écrit en période de paix avec le recul que pouvait prendre l’auteur par rapport aux évènements passés qu’il retrace dans son texte.

Les deux sous-parties de ce corpus sont, par ordre chronologique de parution :

1-*La Nuit coloniale*, 1962.

2-*Autopsie d’une guerre*, 1980.

**1-3-5-La version ABBAS 5 – [Autres livres] :**

Les textes de cette variante ne peuvent être classés, si l’on tient compte du critère générique, ni parmi les textes à vocation littéraire ni parmi les textes politiques. Ce sont des livres mélangeant indifféremment récit historique et discours politique de contestation. Ces textes sont au nombre de deux (02). Chaque texte se décline en deux versions : une version lemmatisée et une version se basant sur les formes graphiques :

1-*L’Indépendance Confisquée,* 1984.

2**-***Demain se lèvera le jour,* 2010.

**1-3-6-La version ABBAS 6 – [Textes politiques] :**

Bien qu’exprimant des idées, des positions et/ou des revendications sociopolitiques, les textes de cette baseprésentent des nuances génériques. Ils sont si nombreux, une centaine, qu’ils ne peuvent être rangés dans l’une ou l’autre des versions précédentes. Signalons, en outre, qu’il s’agit ici d’un découpage chronologique qui s’articule sur l’idéologie embrassée par l’auteur. Le corpus ABBAS 6 est donc un corpus chronologique. Il comporte quatre (04) sous-parties que voici :

**1**-Assimilation.

**2**-Fédéralisme.

**3**-Nationalisme et indépendantisme.

**4**-Opposition et lutte pour les libertés démocratiques.

Chaque sous-partie comporte deux versions : une version lemmatisée et une version se basant sur les formes graphiques.

Le tableau ci-contre illustre la composition du corpus ABBAS 6 en mettant en exergue les titres des textes qui le composent ainsi que leurs dates respectives de parution ou d’écriture.

 Soulignons que certains titres sont si longs que nous ne les donnons pas en entier. La date de publication ou d’écriture du texte est indiquée pour bien préciser de quel texte il s’agit :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **N°** | **Titres** | **Date** |
| **1** | Avant-propos du Jeune Algérien.  | Janvier 1930 |
| **2** | Lettre de démission des postes de conseiller général et conseiller municipal.  | 30 juillet 1937 |
| **3** | Appel aux électeurs musulmans des 3 départements. | 27 janvier 1938 |
| **4** | Appel aux électeurs de la 4e circonscription de Sétif. | 17 février 1938 |
| **5** | Appel à tous les amis de la cause indigène. | 28 juillet 1938 |
| **6** | Discours aux obsèques du Docteur Maiza. | 04 août 1938 |
| **7** | Le Statut politique de l’Algérie. Appel aux Français d’Algérie. | 22 juin 1939 |
| **8** | À la population musulmane de la Circonscription de Sétif. | 02 novembre 1939 |
| **09** | Lettre au Gouverneur Général de l’Algérie. | 16 décembre 1940 |
| **10** | Rapport au Maréchal Pétain, Chef de l’Etat français.[[18]](#footnote-19) | 10 avril 1941 |
| **11** | Message des représentants musulmans algériens aux autorités. | 1942 |
| **12** | L’Algérie devant le conflit mondial. Le Manifeste du Peuple Algérien. | 10 février 1943 |
| **13** | Projet de réforme faisant suite au Manifeste du Peuple Algérien. | 14 Avril-23 juin 1943 |
| **14** | Lettre au Gouverneur Général de l’Algérie Catroux. | 15 septembre 1943 |
| **15** | Lettre au Général De Gaulle. | 18 septembre 1943 |
| **16** | Déclaration de MM. ABBAS et SAYAH | 03 janvier 1944 |
| **17** | Statuts des « Amis du Manifeste et de la Liberté » | 14 mars 1944 |
| **18** | Notre message de la victoire | 8 mai 1945 |
| **19** | Mon testament politique. | 1946 |
| **20** | Appel à la jeunesse algérienne française et musulmane. | 1er mai 1946 |
| **21** | Pour réparer les dommages matériels de la répression du 8 mai 1945. | 23 août 1946 |
| **22** | Lettre au Gouverneur Général | 23 août 1946 |
| **23** | Discours à l’Assemblée Algérienne. | 06 septembre 1946 |
| **24** | Allocution à la Radio Algérie. | 06 septembre 1946 |
| **25** | Discours à l’Assemblée Algérienne. | 04 octobre 1946 |
| **26** | Intervention au cours d’un congrès de création de l’U.D.M.A. | 18 octobre 1946 |
| **27** | Remerciements de l’U.D.M.A. aux Algériens de Paris. | 18 octobre 1946 |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **N°** | **Titres** | **Date** |
| **28** | Pour que vive l’U.D.M.A. et triomphe le Manifeste, versez votre obole ! | 18 octobre 1946 |
| **29** | Message aux militants de l’U.D.M.A. | 06 février 1947 |
| **30** | Appel aux électeurs musulmans. | 20 février 1947 |
| **31** | Remerciements aux électeurs. | 27 février 1947 |
| **32** | Appel à l’union des Français et des Musulmans. | 24 avril 1947 |
| **33** | Le message de l’U.D.M.A. au peuple français. | 06 juin 1947 |
| **34** | Lettre ouverte au général De Gaulle. | 10 octobre 1947 |
| **35** | Lettre au Gouverneur Général. | 10 octobre 1947 |
| **36** | Rapport moral de l’U.D.M.A. | 10 octobre 1947 |
| **37** | Réponse au M.T.L.D. | 17 octobre 1947 |
| **38** | Réponse à Messali. | 17 octobre 1947 |
| **49** | Réponse au M.T.L.D. | 14 novembre 1947 |
| **40** | Discours à l’Assemblée Algérienne. | 14 novembre 1947 |
| **41** | Lettre au Gouverneur Général. | 23 avril 1948 |
| **42** | Discours au congrès de l’U.D.M.A. | 1er octobre 1948 |
| **43** | Appel aux grands électeurs du deuxième collège. | 29 octobre 1948 |
| **44** | Remerciements aux électeurs. | 19 novembre 1948 |
| **45** | Les remerciements du Secrétaire Général de l’U.D.M.A. | 25 mars 1949 |
| **46** | Lettre ouverte à Monsieur le Président de la République. | 27 mai 1949 |
| **47** | Le rapport moral de Ferhat Abbas au congrès de l’U.D.M.A. | 23 septembre 1949 |
| **48** | Eloge funèbre. | 06 janvier 1950 |
| **49** | Appel-Elections sénatoriales du 18 mai 1952. | 16 mai 1952 |
| **50** | Appel aux électeurs musulmans. | 04 juillet 1952 |
| **51** | Les remerciements de Ferhat Abbas. | 18 juillet 1952 |
| **52** | Le grand succès de notre souscription. Remerciements aux Algériens. | 27 février 1953 |
| **53** |  Votez pour les candidats U.D.M.A. aux élections à l’Assemblée algérienne. | 29 janvier 1954 |
| **54** | Les remerciements de l’U.D.M.A. | 12 février 1954 |
| **55** | Intervention à la conférence des cadres de l’U.D.M.A. | 16 avril 1954 |
| **56** | Pour mettre fin à la violence en Tunisie et au Maroc,… | 09 juillet 1954 |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **N°** | **Titres** | **Dates** |
| **57** | Pour mettre fin au régime colonial et préparer la République algérienne. | 03 septembre 1954 |
| **58** | Le colonialisme à Paris, une lettre d’Abbas au préfet de police. | 1er octobre 1954 |
| **59** | À nos militants, à nos amis, à nos lecteurs. | 08 octobre 1954 |
| **60** | Discours à l’Assemblée algérienne | 03 décembre 1954 |
| **61** | Discours à Jijel. | 14 avril 1955 |
| **62** | Interview à Radio Europe 1. | 29 juillet 1955 |
| **63** | Rapport au CCE : éléments constitutifs d’une politique FLN. | 29 juillet 1958 |
| **64** | Déclaration du Gouvernement Provisoire de la République Algérienne. | 26 septembre 1958 |
| **65** | Entretien avec *El Moudjahid* | 10 octobre 1958 |
| **66** | Message du G.P.R.A. à M. Khrouchtchev. | 20 novembre 1958 |
| **67** | Déclaration à *El Moudjahid.* | 10 mai 1959 |
| **68** | Interview à *El Amel* | 25 mai 1959 |
| **69** | Déclaration à Belgrade | 22 juin 1959 |
| **70** | Déclaration : ils sont déjà algériens. | 14 septembre 1959 |
| **71** | Interview à la Radio Internationale Marocaine | 1er novembre 1959 |
| **72** | Interview accordée au journal marocain *At Tahrir* | 1er novembre 1959 |
| **73** | Appel à l’occasion du 5e anniversaire de la Révolution algérienne | 16 novembre 1959 |
| **74** | Appel aux Européens d’Algérie. | 20 février 1960 |
| **75** | Interview à *El Moudjahid.* | 25 avril 1960 |
| **76** | Message au Comité américain pour l’Afrique. | 25 avril 1960 |
| **77** | Appel à la nation. | 20 juin 1960 |
| **78** | Déclaration à Melun | 05 juillet 1960. |
| **79** | Appel au peuple algérien. | 16 juillet 1960 |
| **80** | Discours au congrès de l’UGMA. | 05 août 1960 |
| **81** | Rapport de politique générale pour le GPRA | 04 août 1960 |
| **82** | Message à Ho Chi Minh | 05 août 1960 |
| **83** | Message du GPRA à la Conférence de San José | 08 septembre 1960 |
| **84** | Mémorandum contre la coalition colonialiste de l’OTAN | 25 septembre 1960 |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **N°** |  **Textes** | **Dates** |
| **85** | Déclaration à *France-Observateur* | 25 septembre 1960 |
| **86** | Message au Président Modibo Keita | 14 octobre 1960 |
| **87** | Lettre du GPRA à Chou En Lai | 24 octobre 1960 |
| **88** | Discours prononcé à l’occasion de l’anniversaire du 1er novembre. | 1er novembre 1960 |
| **89** | Entretien avec *El Moudjahid.* | 1er novembre 1960 |
| **90** | Déclaration. | 12 décembre 1960 |
| **91** | Appel aux grandes puissances. | 15 décembre 1960 |
| **92** | Conférence de presse. | 15 décembre 1960 |
| **93** | Appel au peuple algérien. | 19 décembre 1960 |
| **94** | Appel à la solidarité des pays arabes. | 19 décembre 1960 |
| **95** | Message aux présidents africains. | 19 décembre 1960 |
| **96** | Appel au peuple algérien. | 05 janvier 1961 |
| **97** | Message à Sékou Touré. | 29 janvier 1961 |
| **98** | Le GPRA reconnait le Gouvernement Gizzenga. | 23 février 1961 |
| **99** | Union et vigilance : appel au peuple algérien. | 23 février 1961 |
| **100** | Déclaration au Comité américain pour l’Afrique. | 15 avril 1961 |
| **101** | Appel au peuple algérien. | 12 mai 1961 |
| **102** | Déclaration : La réconciliation est encore possible. | 04 juin 1961 |
| **103** | Message à la Conférence syndicale panafricaine. | 04 juin 1961 |
| **104** | Lettre de démission de la présidence de l’Assemblée nationale. | 12 août 1963 |
| **105** | Témoignage. | 29 décembre 1972 |
| **106** | Appel au peuple algérien. | mars 1976 |
| **107** | Entretien avec Antenne 2 | 1980. |
| **108** | Avertissement au lecteur, *Le Jeune Algérien.* | Mai 1981 |
| **109** | Avertissement au lecteur, *Le Rapport au Maréchal Pétain*. | Mai 1981 |
| **110** | Présentation des articles, *Le Jeune Algérien.* | Mai 1981 |
| **111** | Présentation des articles, *Le Jeune Algérien.* | Mai 1981 |
| **112** | Présentation des articles, *Le Jeune Algérien.* | Mai 1981 |
| **113** | Entretien avec Antenne 2. | 1984. |

**Tableau 06 : Les textes du corpus ABBAS 6.**

**1-3-7-La version ABBAS 7 – [Corpus Gouvernance] :**

 Cette version est différente des versions précédentes car elle tient compte d’un critère qui n’est ni chronologique, ni générique mais un critère qui se définit par la position politique de l’auteur dans le champ politique: selon qu’il soit un acteur actif de la scène politique ou un simple observateur. En effet, Ferhat Abbas a été plusieurs fois, avant et après l’indépendance, écarté de la scène politique. Cette partition a pour objectif d’examiner les ressemblances ou les écarts discursifs que pourrait engendrer ce critère. Cette version comprend deux (02) sous-corpus :

**1-**Textes produits par Abbas l’acteur politique 1922-1963.

**2**-Textes produits par Abbas l’observateur de la scène politique. 1963-1985.

-Rapports, appels, discours, allocutions, correspondances, vœux, lettres de démissions, Manifestes, Projets de réformes, déclarations, Statuts, messages de remerciement, interviews (et entretiens), mémorandums.

Chaque sous-corpus se décline en deux versions : une version lemmatisée et une version se basant sur les formes graphiques.

**1-4-La production abbassienne à travers le temps :**

Afin d’avoir une idée sur l’évolution de la productivité discursive de notre auteur au fil des années, nous avons établi le tableau suivant qui répartit la production abbassienne selon des séquences chronologiques qui correspondent aux différentes décennies pendant lesquelles ses textes ont été produits. Notons que les chiffres donnés sont ceux des textes « nettoyés ». Puisque, soulignons-le, nous avons procédé à un « nettoyage » du texte abbassien en supprimant toutes les citations (donc les intertextes) qui risquent, pensons-nous, de fausser les résultats. La raison en est que ces intertextes appartiennent à d’autres personnes et non pas à l’auteur.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Décennies** | **Nombre de textes** | **Nombre de pages** |
| **1920** | 03 | 50 |
| **1930** | 134 | 319 |
| **1940** | 198 | 693 |
| **1950** | 163 | 525 |
| **1960** | 38 | 291 |
| **1970** | 02 | 14 |
| **1980** | 05 | 691 |

**Tableau 7 : La production discursive abbassienne à travers le temps.**

Ce tableau peut être illustré par les deux histogrammes suivants :

**Figure 4 : Histogramme représentant la distribution de la production abbassienne à travers le temps en termes de textes.**

**Figure 5 : Histogramme représentant la distribution de la production abbassienne à travers le temps en termes de pages.**

Le tableau et les graphiques ci-dessus nous fournissent des informations très intéressantes. Leur observation permet de faire les remarques suivantes :

Si l’on considère le nombre de textes produits pendant chaque séquence chronologique, on constate que la production du leader politique algérien va crescendo pendant les trois premières décennies. Ainsi, les années 1920 ne contiennent que 3 textes (50 pages). Pendant ces années, Abbas n’est pas un auteur très productif. Outre son jeune âge, il n’est pas encore un acteur très actif de la scène politique puisqu’il fait son service militaire et ses études de pharmacie même s’il se fait connaitre par ses articles.

La production atteint un niveau considérable pendant la décennie 1930 avec 134 textes (319 pages). Ceci s’explique par la participation active de Ferhat Abbas à la vie politique. Il devint délégué financier et conseiller général. Il collabore également au journal *L’Entente* dans lequel il publie la plupart de ses textes des années 1930.

La production atteint son summum pendant les années 1940 et 1950 avec respectivement 198 et 163 textes (693 et 525 pages). Cette période est donc très prolifique pour Abbas puisque celui-ci devient un acteur incontournable de la scène politique en créant ses propres formations politiques (Les AML et L’UDMA) et ses journaux (*Egalité* et *La République Algérienne*) Et c’est pendant cette époque que la carrière de l’homme politique algérien atteint son sommet puisqu’il devint en 1958 président du premier GPRA. (Voir le premier chapitre de la deuxième partie)

La production de la décennie 1960 est moindre par rapport à celle des deux précédentes. C'est-à-dire que la courbe commence à descendre. Cela est dû au départ aux responsabilités qu’occupaient Ferhat Abbas à la tête du FLN et à sa mise à l’écart ensuite. En effet, pendant sa présidence du GPRA, Abbas ne disposait pas par exemple de temps et d’organe de presse pour publier des articles. Au lendemain de l’indépendance, sa mise à l’écart contribua fortement à son silence qui durera jusqu’aux années 1980. La production des années 1960 contient 38 textes dont un livre, *La Nuit coloniale*. Le nombre de pages correspondant, 291, ne reflète pas vraiment la productivité de l’auteur puisque ce nombre contient également les pages du livre ci-cité.

Durant les années 1970, Ferhat Abbas est assigné à résidence forcée dans son domicile à Alger. Il produit peu (deux textes seulement). Mais à la fin de cette décennie et au début de la décennie suivante, surtout après sa libération, il se remet à écrire des livres : le deuxième tome de ses mémoires et deux autres livres d’opinion. Certes, cette productivité est due au recul que lui permettait d’avoir sa situation de retraité politique. Cette dernière séquence de la vie de Ferhat Abbas est assez prolifique puisque, si l’on tient compte du nombre de pages écrites (691), on peut la considérer comme l’une des plus prolifiques dans le parcours de l’Homme du Manifeste. Ainsi en quelques années (neuf ans presque) Abbas avait écrit presque autant de pages que durant la décennie 1940, la plus prolifique de son parcours. La production des dernières années de la vie de l’auteur apparait ainsi comme un bilan d’une carrière aussi riche que complexe.

Enfin, le rapport entre la productivité discursive et le contexte sociopolitique est à signaler dans la mesure où l’on peut constater que la productivité dépend de la position qu’occupe l’auteur sur la scène politique ainsi que des enjeux sociopolitiques véhiculés par ses textes. Ainsi, les années 1940 et 1950, qui représentent la séquence chronologique la plus chargée en évènements dans le parcours d’Abbas, sont les plus prolifiques en production discursive. Nous pensons qu’il y a derrière la forte production textuelle de ces années une ou des stratégies discursives. La richesse de la production peut être donc perçue comme une forme d’insistance et de renforcement.

1. Patrick Charaudeau et Domnique Maingueneau (dir.), 2002, *Dictionnaire d’Analyse du discours*, Seuil, Paris, P. 277 [↑](#footnote-ref-2)
2. Ibidem, p.278. [↑](#footnote-ref-3)
3. Ibidem, p. 280. [↑](#footnote-ref-4)
4. Ibidem. [↑](#footnote-ref-5)
5. KASTBERG SJÖBLOM, Margareta, L’écriture de J.M.G. Le Clézio, une approche lexicométrique. *Texto !* décembre 2004 (en ligne]., page :61. Disponible sur :

< http://www.revue texto.net/Corpus/Publications/Katberg/Kastberg\_LeClezio.html>.

Consulté le 28 avril 2012. [↑](#footnote-ref-6)
6. Brunet, 1988, page 398, cité par Kastberg, ibid. p.61. [↑](#footnote-ref-7)
7. *Dictionnaire d’Analyse du Discours*, op.cité, page : 148. [↑](#footnote-ref-8)
8. Ludovic Lebart et André Salem, 1994, op.cité, p. 312. [↑](#footnote-ref-9)
9. En fait, ce n’est pas le nombre de textes qui importe plus que le nombre d’occurrences : un texte peut contenir des millions d’occurrences alors qu’un autre peut en compter des milliers. Ce qu’il faut retenir, c’est que le corpus doit être partitionné en sous-corpus afin de pouvoir mettre en comparaison les textes des différentes sous-parties. [↑](#footnote-ref-10)
10. Comme souligné dans la troisième partie de notre thèse. [↑](#footnote-ref-11)
11. Sous format Word. [↑](#footnote-ref-12)
12. Y compris les télégrammes. Ceux-ci sont au nombre de 19. Le point commun entre ces textes qui ne peuvent être rangés ni parmi les articles de journaux, ni parmi les livres, c’est que leur auteur s’adresse directement, dans la majorité de ces textes, à un destinataire : les électeurs (appels aux électeurs, par exemple), les hommes politiques (quand il s’agit de correspondances diplomatiques ou autres), les parlementaires (lorsqu’il s’agit d’une intervention parlementaire) [↑](#footnote-ref-13)
13. Seules les deux premières versions seront privilégiées dans nos traitements. Quant aux autres, elles ne seront sollicitées que dans certaines analyses, selon le besoin. [↑](#footnote-ref-14)
14. Tout comme les versions suivantes : 5, 6 et 7. [↑](#footnote-ref-15)
15. Ne pas perdre de vue la longue période de silence : 1963-1976. [↑](#footnote-ref-16)
16. Les années indiquées dans ce tableau sont les années de parution des livres et non pas celles de leur écriture. L’écart peut être parfois important. Les indications données ne sont qu’indicatives. Dans l’analyse, les années d’écriture, données en fin de livre par l’auteur lui-même, seront retenues à la place des années de parution. [↑](#footnote-ref-17)
17. Le nombre de ces textes est tel qu’on ne peut les citer tous ici. Nous renvoyons le lecteur vers le tableau synoptique en annexes. [↑](#footnote-ref-18)
18. Une lettre aussi. [↑](#footnote-ref-19)